

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W21-666364

128341

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	605	Société :	R A M
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	EL ADDALI THAMI
Nom & Prénom : EL ADDALI THAMI			
Date de naissance : 01 01 1947			
Adresse : BLOC H N° 116 lot Haouzia Kenitra			
Tél. :	0664234684	Total des frais engagés : 877,10 Dhs	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin			
Docteur Abdelkader ELMADI MEDECINE GÉNÉRALE Echographie Générale 153 Rue 25, Bd. Panoramique Bine Lamdoune Casablanca			
Tél: 05 22 21 11 12 - INPE : 091057711			
INPE : 091057711 05 SEPT 2022			
Cachet du médecin :	INPE : 091057711 05 SEPT 2022		
Date de consultation :	INPE : 091057711 05 SEPT 2022		
Nom et prénom du malade :	INPE : 091057711 05 SEPT 2022		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	INPE : 091057711 05 SEPT 2022		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
INPE : 091057711 05 SEPT 2022			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 05/09/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05 SEPT 2022	C	C1	150,00	INPE : 091057711
				Praticien Abdelkader ELMADI MEDECINE GENERALE Echographie Générale 153 Rue 25, B.P. 10000 Bine Lamdoune Casablanca
				091057711-1112 - INPE : 091057711

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR	05/09/22	727,10

ANALYSES - RADIGRAPHIES

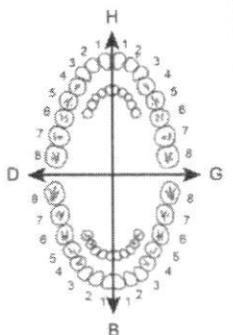
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

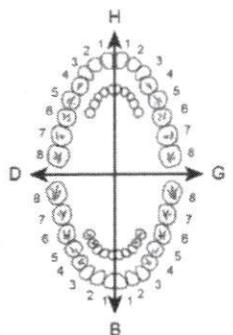
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Abdelkader EL MADI

MEDECINE GENERALE

Diplôme

de

LOT : 8479
UT. AV: 04-24
P.P.V : 29 DH 00

chier Générale

de Montpellier

Casablanca le : 05 SEPT 2022

الدكتور عبد القادر الماضي

الطب العام

دبلوم الكشف بالصدى

خريج كلية الطب بمونبليي - فرنسا

ج

الدار البيضاء في

EL AUGUSTINA 3:4

22/09

S.V

144,50

ل. ١٤٤,٥٠ + ٥ فم.

LOT 211966
EXP 10/2023
PPV 144.50DH

S.V

100,00

ENTEROGERMINA 4 milliards

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebâ Casablanca
Enterogermina 4 milliards
susp b 10 f 6 ml
P.P.V 100,00 DH

6 118001 082216

PPV 29DH00

EXP 12/2024
LOT 100646

29,00

S.V

153, Rue 25 Bd. Panoramique Bine Lamdoune - Casablanca
الهاتف : 05 22 21 11 12 - رقم الرخصة 4994 - رقم التعريف الموحد 001778217000037
Tél : 05 22 21 11 12 - Autorisation N° 4994 - ICE : 001778217000037 - INPE : 091057711

شارع بانوراميك الزنقة 25 الرقم 153 بين المدن

الهاتف : 05 22 21 11 12 - رقم الرخصة 4994 - رقم التعريف الموحد 001778217000037

69,00 Vincent et Hélène
Smeeta rehydrochlorée

S.V.

DLUO: 07/24
P.P.C: 69 DH
Lot: V196G

52,40 Smeeta +
151,60 Sachet 80g 15/08/2024

S.V.

S.V.

727,10

151,60

151,60

63, Avenue de la République 20130
Tél: 04 22 21 99 76
Bd Bertrand Hélyot
CHR Adélie Hélyot
L'Institut de la Nutrition

153 Rue de la République 20130
L'Institut de la Nutrition
Bd Bertrand Hélyot
CHR Adélie Hélyot
L'Institut de la Nutrition

SMEETA ORANGE VANILLE
36 SACHET 80g
P.P.V.: 520440
LOT: 22E026
PER.: 03 2025

6 11500001011460